

**Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique**

Remarques liminaires de Son Excellence Me P. Guillaume MANJOLO,  
Ministre d'Etat, Ministre de la Coopération Internationale, Intégration  
Régionale et Francophonie de la République Démocratique du Congo  
A l'ouverture des travaux de la première réunion du Comité de  
développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce,  
de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie.

**Addis Abeba, les 11 et 12 décembre 2019**

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Commerce de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie et Cher Collègue;

Madame la Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique ;

Mesdames et Messieurs les organisateurs ;

Mesdames et Messieurs les participants ;

Distingués invités, à vos titres et qualités respectifs

Fort de l'occasion qui m'est offerte, je voudrais avant tout, au nom de la délégation qui m'accompagne et au mien propre, remercier le Gouvernement de la République Fédérale d'Ethiopie, pour l'accueil et l'hospitalité légendaire, depuis notre arrivée à Addis Abeba, siège de notre Organisation continentale.

Qu'il plaise, aussi, à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique d'accepter mes sincères félicitations et remerciements pour avoir réussi l'organisation des travaux de la présente première réunion du Comité de la Coopération et de l'Intégration Régionale au cours de laquelle, il vient de m'être offert l'occasion le privilège de prendre la parole devant cette auguste assemblée d'experts de haut niveau.

Durant deux jours soit les 9 et 10 décembre 2019, vous vous êtes attelés à examiner, chapitre après chapitre, les projets des Notes conceptuelles de l'étude relative à la maximisation des chances pour le parachèvement heureux du processus de la mise en œuvre de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine.

La réalisation de cette grandiose entreprise continentale se trouve malheureusement confrontée à des défis de plusieurs natures notamment ; le faible niveau de développement du Continent, le faible niveau de diversification économique des Etats africains, les statuts politiques et les difficultés de gouvernance, les problèmes liés à l'industrialisation.

Par leur génie créateur, les Dirigeants africains avec l'aide des partenaires de coopération ont mis en place des projets et programmes de l'intégration régionale exécutés par les CERs au niveau national, régional et continental. Certaines CERs sont parvenus à se mettre ensemble moyennant les négociations et la conclusion des Accords de coopération, dans le but

d'élargir le marché. C'est le cas de l'Accord de la Tripartite COMESA-EAC-SADC pour lequel certains Etats membres sont présents ici, dont la RDC, mon pays. Mon souhait qui me paraît aussi celui tous ceux qui œuvrent pour l'intégration continentale africaine par le biais d'une Zone de Libre-échange Continentale Africaine est de voir l'étude, sujet de ces assises, explorer les expériences de différentes CERs reconnues par l'Union africaine en vue de capitaliser les acquis, par rapport à la mise en œuvre de la ZLECAf.

Outre les questions, opportunités et défis de la gouvernance des structures interfaces entre la ZLECAf et les ZLE des CERs, mon propos va également s'articuler au tour de deux questions qui sont pertinentes parmi tant d'autres, en RDC, dans la perspective de la libéralisation du commerce des services à savoir ; 1) la régulation et la facilitation du commerce international africain dans les transports et 2) la facilitation du tourisme intra-africain.

En effet, concernant les transports, il s'avère nécessaire de noter l'essor actuel du transport aérien africain, par rapport aux autres modes des transports. Le trafic de plus en plus intense des compagnies aériennes à capitaux africains dans le ciel du continent voire en dehors de ce dernier en est la preuve. Bien plus, ces compagnies ne peuvent que faire la fierté du Continent car elles rivalisent actuellement avec celles de l'Europe, sur le marché continentale.

Néanmoins, compte tenu des conditions offertes par la nature avec les fleuves, rivières et Lacs, il y a lieu que l'étude prenne en compte d'autres modes des transports, en l'occurrence le transport de surface combiné avec les routes et les chemins de fer. Dans cet ordre d'idées, le développement des corridors de transit et de transports devra être envisagé, entre l'Angola, la RDC, la Zambie et la Tanzanie, par exemple, pour relier les deux Océans Atlantique et Indien.

D'autres secteurs des transports qui devront requérir la particulière attention de l'étude sont envisageables dans les domaines de la réglementation du transport du courant par des lignes électriques avec des interconnexions compétitives et efficaces respectant les normes. Il en sera de même pour l'installation des pipes-lignes pour le transport des hydrocarbures, au lieu des camions citernes, qui sont souvent la cause

d'accidents de circulation : Cas de l'accident de Sangé en RDC et tant d'autres, à travers le Continent.

Le second et dernier point de mes observations liminaires s'intéresse à la facilitation du tourisme intra-africain. La pertinence de ce chapitre de l'étude se justifie par l'existence de la corrélation entre le développement de l'industrie du tourisme et la paix, la sécurité et la qualité des soins de santé à offrir aux demandeurs des services de tourisme.

Dans le domaine de la facilitation du tourisme le contexte actuel en RDC, particulièrement dans la partie Est, favorable au tourisme, se caractérise par la présence des groupes armés locaux et étrangers ainsi que par la maladie à virus Ebola. Les pertes enregistrées par le Continent à la suite de l'insécurité et des maladies devraient être évaluées par l'étude, dans le but d'envisager des solutions idoines et durables visant au développement de l'industrie touristique en Afrique.

Etant donné que le lien entre la facilitation du tourisme et la facilitation du commerce internationale africain dans les transports se situe au niveau des infrastructures des transports (routes, rails, ports, aéroports) et hôtelières, l'étude devra chercher comment rentabiliser le tourisme en Afrique par les investissements dans les infrastructures.

Tout en encourageant la CEA à persévérer dans l'organisation de telles assises, je vous remercie pour votre particulière attention et vous souhaite de fructueux échanges.